

Information intempéries

Message de madame le maire de Meylan

MISE EN PLACE D'UNE CELLULE DE SOUTIEN AUX SINISTRÉS

Le 7 juin 2010

Madame, Monsieur,

Les intempéries qui ont frappé notre commune ce dimanche 6 juin ont été qualifiées de "sans précédent" par les experts en risques majeurs. Bon nombre de foyers meylanais ont été touchés.

Dès dimanche 16 heures, aux côtés des élus de la commune, sapeurs-pompiers, gendarmes et techniciens de la Ville ont été mobilisés pour venir en aide aux sinistrés. Une importante chaîne de solidarité entre habitants s'est également construite tout au long de ces heures difficiles. Les familles touchées ont été relogées soit chez des proches, soit dans les hôtels de la commune et de l'agglomération. Que chacun soit remercié pour son dévouement, sa disponibilité et son courage.

Dès lundi, la commune a demandé à monsieur le Préfet la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Tout est entrepris pour que celle-ci intervienne le plus rapidement possible, afin que les habitants concernés puissent obtenir un dédommagement par leur assurance.

Une cellule de soutien est mise en place par la commune, afin de porter assistance aux sinistrés dans toutes leurs démarches. Vous pouvez la joindre au 04 76 41 59 91.

Elus et services demeurent mobilisés et restent attentifs à la qualité du service que l'on vous apportera dans ces moments difficiles.

Nous restons à vos côtés.

Votre maire
Marie-Christine Tardy

